



Société anonyme au capital social de 1 441 420,60 Euros
Siège social : 240 avenue Pierre Brossolette
92240 Malakoff
478 129 968 RCS Nanterre

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL 2022	3
1. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE	3
a. <i>Résultats du premier semestre 2022</i>	3
b. <i>Activité commerciale</i>	6
c. <i>Essais cliniques</i>	6
2. SITUATION ET FAITS MARQUANTS	7
a. <i>Sécurisation du développement stratégique dans le traitement des varices</i>	7
3. EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU SEMESTRE	8
II. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2022	9
<i>Poursuite de la stratégie d’Echothérapie des Varices</i>	15
III. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES INTERMEDIAIRES	38
THERACLION	38

I. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL 2022

1. Activité et résultats de la Société

a. Résultats du premier semestre 2022

En K€	30/06/2022	30/06/2021	Var. %
Chiffre d'affaires	347	885	-61%%
<i>issu des ventes d'équipements</i>	105	659	-84%
<i>issu de la vente de consommable SONOVEIN®</i>	135	74	+82%
<i>Issu de la vente de consommable Echopulse®</i>	55	58	-5%
<i>issu de la vente de service</i>	52	95	-45%
Subventions	4	203	-98%
Reprise amortissements et provisions	4	11	-64%
Total des produits d'exploitation	354	1 100	-68%
Achats de marchandises et variation de stocks	143	481	-70%
Marge brute	211	619	-66%
% Marge brute	61%	56%	+5pts
Autres achats et charges externes	1 746	996	+75%
Achats de marchandises et Charges externes	1 889	1 463	+29%
Salaires et charges sociales	1 735	1 255	+38%
Dotations aux amortissements	83	67	+24%
Dotations aux provisions	56	0	NA
Autres charges	34	40	-15%
Autres charges opérationnelles	1 908	1 362	+40%
Résultat d'exploitation	(3 443)	(1 739)	+98%
Résultat financier	(40)	(185)	-78%
Résultat exceptionnel	350	(1)	NA
Crédits Impôts Recherche	492	294	+67%%
Résultat net	(2 561)	(1 631)	+57%
Effectif moyen (ETP)	28	30	-7%

L'objectif de Theraclion au premier semestre est la mise sur le marché du SONOVEIN HD qui est un système abouti de traitement des varices et le moteur du futur développement commercial.

Yann Duchesne préside Theraclion depuis janvier 2022. Il concentre Theraclion sur l'amélioration des performances technologiques et des avantages cliniques pour accéder aux marchés des veines aux Etats-Unis. En Europe, l'accent est mis sur la normalisation des protocoles de traitement parmi les KOL actuels afin d'ouvrir la voie à une croissance dynamique et aux essais cliniques américains.

La vision de Yann Duchesne est de développer Theraclion dans trois domaines thérapeutiques majeurs et dans trois zones géographiques : les varices, aux Etats-Unis (demande d'autorisation de la FDA en

cours) et en Europe ; la thyroïde, en Europe et en Chine ; le cancer du sein, principalement aux Etats-Unis. Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux, Theraclion va trouver des financements et des partenariats stratégiques et se concentrera principalement sur les étapes technologiques et cliniques critiques, la motivation et la rétention des talents.

SONOVEIN® HD : un lancement réussi

Ce premier semestre 2022 est marqué par l'accélération des développements techniques, se traduisant par le lancement du SONOVEIN® HD en mai. Cette nouvelle version intègre l'imageur SuperSonic Imagine (Hologic) Mach30.

Les chirurgiens et les médecins vasculaires ont particulièrement bien accueilli le SONOVEIN® HD et son système de visualisation de haute technologie, un élément central dans le processus de traitement.

Premiers traitements aux Etats-Unis, le plus important marché au monde pour les varices

De premiers patients ont été traités par SONOVEIN® aux Etats-Unis dans le centre de Englewood, NJ avec les chirurgiens vasculaires Steven Elias and Antonios Gasparis, dans le cadre d'un essai de faisabilité. Il s'agit d'une étape majeure avant une étude pivot, de plus grande ampleur visant à obtenir l'autorisation de mise sur le marché par la FDA (Food and Drug Administration).

Ces premiers traitements représentent un pas de plus dans la stratégie de focalisation sur les marchés clés des varices, dont les Etats-Unis sont le plus important avec 5 milliards de dollars de dépenses annuelles¹.

Inclusion des premières patientes dans la phase II de la recherche sur le cancer du sein

Autre élément clé de la stratégie établie en début d'année, la recherche sur le cancer du sein a franchi une nouvelle étape d'avancement. Les premières patientes ont ainsi été incluses dans la phase II de ce partenariat avec le Centre anticancéreux de l'Université de Virginie (UVA), aux Etats-Unis.

L'étude vise à établir l'effet combiné des ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU) et de la chimiothérapie à faible dose sur la réponse immunitaire au cancer du sein. Après une première phase sur des sujets à un stade avancé, cette deuxième partie concerne des sujets à un stade précoce.

Chiffre d'affaires au 30 juin 2022

Theraclion SA a réalisé un chiffre d'affaires de 347 K€ au premier semestre 2022 soit une diminution de 61% par rapport au premier semestre 2021. Theraclion avait vendu 4 Echopulses en 2021 contre un seul système d'occasion vendu en 2022. La vente de consommables progresse de 45% tirée par les ventes de consommables pour le traitement des varices. Les centres experts pratiquent une activité mixte de mise au point des protocoles de traitement et de traitements commerciaux.

La Société se concentre sur la maîtrise du SONOVEIN et la finalisation des protocoles de traitements dans les centres d'excellence existants. L'expansion commerciale sera menée au travers de partenariats stratégiques.

Des investissements sur la mise au point des protocoles de traitement et la fiabilisation du

¹ Millenium research Varicose Vein Device Market Study 2015

SONOVEIN HD entraînent une progression des dépenses.

Les résultats du premier semestre reflète la concentration des équipes sur le lancement du SONOVEIN HD et la finalisation des protocoles de traitements dans les centres d'excellence existants dans le but de sécuriser l'accès le plus rapide possible au marché américain. L'expansion commerciale sera menée au travers de partenariats stratégiques.

Les charges d'exploitation progressent de 55%, en lien avec la mise au point des protocoles de traitement par les équipes de Theraclion et les sites experts, avec l'accélération de mise sur le marché du SONOVEIN HD et avec la recherche de partenaires stratégiques. La croissance des salaires s'explique par une base de comparaison défavorable. En effet, au premier semestre 2021, un Accord de Performance Collectif avait été signé et avait réduit la masse salariale de 0,5 M€.

Le résultat financier est un gain de 40 K€ sur le semestre, principalement du fait de gains de changes.

Le crédit d'impôt recherche s'élève à 492 K€ sur la période contre 294 K€ un an plus tôt, en raison de l'augmentation des dépenses de recherche.

L'intensification des efforts de développement au premier semestre résulte dans une perte de 2 549 K€.

Evolution de la trésorerie et continuité d'exploitation

Au 30 juin 2022, la trésorerie disponible de Theraclion s'élevait à 4,8 M€ ;

Theraclion a annoncé le 25 février 2022 le succès d'une augmentation de capital de 6,5 millions d'euros, par émission d'actions nouvelles ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé.

Le directeur général de la Société, sur délégation de pouvoirs du conseil d'administration faisant usage des délégations de compétences conférées par les 9e et 11e résolutions de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2021, a décidé de l'émission de 5.935.253 actions ordinaires nouvelles. La souscription à ces actions ordinaires nouvelles a été réservée à (i) des investisseurs qualifiés et à un cercle restreint d'investisseurs, conformément à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier et à la 9e résolution de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2021 et (ii) à des investisseurs entrant dans la catégorie de personnes définie à la 11e résolution de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2021. L'Augmentation de Capital, représentant environ 26 % du capital social de la Société, sur une base non diluée, avant la réalisation de l'Augmentation de Capital, a été effectuée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires existants de la Société, conformément aux 9 e et 11e résolutions de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2021. Le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé à 1,099 euro par action, ce qui correspond à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de Theraclion sur le marché Euronext Growth Paris des 5 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission, diminuée d'une décote de 20%, conformément aux 9 e et 11e résolutions de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2021. Les souscriptions à l'Augmentation de Capital ont été libérées en numéraire, à hauteur d'environ 3,2 millions d'euros, et par compensation de créance avec des avances en compte-courant d'actionnaire, à hauteur d'environ 3,3 millions d'euros.

Theraclion a reçu le crédit impôt recherche 2021 de 1,0 M€ au cours de l'été 2022, associé aux ventes attendues au deuxième semestre le niveau de trésorerie devrait permettre à Theraclion de faire face à ses besoins de trésorerie jusqu'au milieu du premier semestre 2023. Le Conseil d'Administration étudie plusieurs scénarios afin d'assurer le financement de Theraclion au-delà de cet horizon. Ces scénarios pourraient prendre la forme de partenariats stratégiques ou d'accords de licence avec des sociétés actives dans les dispositifs médicaux. Ces partenariats comportent un volet financement qui permettrait d'étendre la visibilité financière à tout l'exercice 2023. Theraclion a reçu plusieurs marques d'intérêts et le Conseil d'Administration s'est fixé l'objectif de parvenir à un accord définitif d'ici au 15 décembre 2022.

b. Activité commerciale

Theraclion a volontairement réduit ses efforts commerciaux au premier semestre et s'attache à lancer et fiabiliser le SONOVEIN HD, y compris par la fiabilisation des protocoles de traitement. Les ventes progresseront avec l'arrivée de systèmes au second semestre qui permettront d'équiper les centres existants et d'en ouvrir de nouveaux.

Avantages de l'échothérapie sur les méthodes existantes.

Les méthodes existantes, même si certaines sont peu invasives, comportent des inconvénients, essentiellement liés au fait qu'elles nécessitent de pratiquer des incisions : un bloc chirurgical stérile ainsi qu'une anesthésie – voire une anesthésie générale – sont obligatoires. Ces actes sont délicats à réaliser, une grande expérience chirurgicale est requise, ce qui les rend extrêmement dépendants de l'expérience des opérateurs. Des effets secondaires comme la pigmentation, l'inflammation, les dommages aux nerfs ou l'induration sont également parfois observés. Le patient qui vient d'être traité n'est absolument pas autonome et requiert une assistance post-opératoire. Autant d'inconvénients dont s'exonère l'échothérapie. Cette technique a le potentiel pour répondre aux inconvénients des méthodes existantes.

Le traitement des varices par échothérapie représente un marché à fort potentiel rapidement accessible.

Les coûts de santé liés au traitement des varices sont de 9 milliards de dollars par an. Ce chiffre exclut le traitement de la télangiectasie, ou ce qu'on appelle les varicosités. Le marché des dispositifs médicaux veineux dans ce budget a augmenté de 12% par an au cours des 10 dernières années, passant d'environ 160 millions de dollars à plus de 500 millions de dollars grâce à l'adoption rapide de méthodes mini-invasives telles que la radiofréquence et le laser.²

Les leaders d'opinion du monde de la phlébologie ont constaté que leurs patients sont de plus en plus décideurs sur les choix alternatifs de traitements dont ils peuvent bénéficier. Une solution totalement non invasive comme l'échothérapie aura incontestablement leur faveur. Les techniques mini-invasives ont ouvert la voie à un remboursement sur certains marchés. Sur d'autres même parmi les plus grands, les patients optent le plus souvent pour un paiement de leur poche pour éviter une chirurgie envahissante.

c. Essais cliniques

Poursuite d'études visant à l'amélioration de la technologie SONOVEIN pour le traitement des varices par échothérapie

Pour mémoire, Theraclion a mené en 2017 et 2018 une étude clinique afin de déterminer la faisabilité du traitement de l'incompétence veineuse des membres inférieurs (varice) par ultrasons focalisés de haute puissance. Les résultats finaux ont été publiés en 2018 et ont permis l'obtention du marquage CE en avril 2019. Cette étude est complétée de nouvelles études en cours qui visent à obtenir une technologie encore plus sûre, efficace et rapide. Ces développements feront l'objet de communication spécifique ultérieurement.

Premiers traitements aux Etats-Unis, le plus important marché au monde pour les varices

De premiers patients ont été traités par SONOVEIN® aux Etats-Unis dans le centre de Englewood, NJ avec les chirurgiens vasculaires Steven Elias and Antonios Gasparis, dans le cadre d'un essai de faisabilité. Il s'agit d'une étape majeure avant une étude pivot, de plus grande ampleur visant à obtenir l'autorisation de mise sur le marché par la FDA (Food and Drug Administration).

Ces premiers traitements représentent un pas de plus dans la stratégie de focalisation sur les marchés clés des varices, dont les Etats-Unis sont le plus important avec 5 milliards de dollars de dépenses

² Millenium research Varicose Vein Device Market Study 2015

annuelles.

Englewood Health est l'un des principaux hôpitaux et réseaux de soins du New Jersey. Ses domaines d'excellence clinique comprennent la chirurgie vasculaire, la santé des femmes, ainsi que la médecine et la chirurgie.

Inclusion des premières patientes dans la phase II de la recherche sur le cancer du sein.

Autre élément clé de la stratégie établie en début d'année, la recherche sur le cancer du sein a franchi une nouvelle étape d'avancement. Les premières patientes ont ainsi été incluses dans la phase II de ce partenariat avec le Centre anticancéreux de l'Université de Virginie (UVA), aux Etats-Unis.

L'étude vise à établir l'effet combiné des ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU) et de la chimiothérapie à faible dose sur la réponse immunitaire au cancer du sein. Après une première phase sur des sujets à un stade avancé, cette deuxième partie concerne des sujets à un stade précoce.

2. Situation et faits marquants

a. Sécurisation du développement stratégique dans le traitement des varices

La solution SONOVEIN® est l'unique offre de traitement innovante des varices : sans cathéter, sans injection de produits chimiques et sans incision. A la suite de l'obtention du marquage CE du SONOVEIN® en avril 2019, Theraclion déploie sa stratégie de croissance :

- Susciter l'adhésion de Key Opinion Leaders (KOL), principalement en Allemagne et aux Etats-Unis ; Les premiers sites de traitement sont progressivement équipés du nouveau SONOVEIN HD et d'autres sites ouvriront d'ici la fin 2022.
- Finaliser les protocoles de traitement de la pathologie des varices par robot de traitement par ultrasons de haute intensité SONOVEIN. Le SONOVEIN HD est l'aboutissement du travail d'élaboration d'un système dédié au traitement des varices à partir de l'Echopulse® spécifiquement développé pour l'ablation non invasive des adénofibromes du sein et des nodules thyroïdiens. Le SONOVEIN HD rencontre un très enthousiasme auprès des sites formés avec les SONOVEIN et SONOVEIN S qui confirme le bien fondé des développements. L'objectif est d'établir des protocoles de traitement standards avec le concours des sites de référence afin de préparer le développement commercial au fur et à mesure de la fabrication des nouvelles machines.

Avantages de l'échothérapie sur les méthodes existantes :

Les méthodes existantes, même si certaines sont peu invasives comportent des inconvénients, essentiellement liés au fait qu'elles nécessitent de pratiquer des incisions : un bloc chirurgical stérile ainsi qu'une anesthésie – voire une anesthésie générale – sont obligatoires. Ces actes sont délicats à réaliser, une grande expérience chirurgicale est requise, ce qui les rend extrêmement dépendants de l'expérience des opérateurs. Des effets secondaires comme la pigmentation, l'inflammation, les dommages aux nerfs ou l'induration sont également parfois observés. Le patient qui vient d'être traité n'est absolument pas autonome et requiert une assistance post-opératoire. Autant d'inconvénients dont s'exonère l'échothérapie. Cette technique a le potentiel pour répondre aux insuffisances des méthodes existantes.

Le Docteur Michel Nuta, Chief Medical Officer et Vice-Président Veines de Theraclion, ajoute : «les résultats finaux sont largement au-delà de nos attentes. Compte tenu du profil des patients traités, nous sommes très confiants des bénéfices et de l'efficacité de cette nouvelle technique. En effet, ces patients avaient majoritairement subi des récurrences après un traitement initial par des méthodes traditionnelles. »

Le traitement des varices par échothérapie représente un marché gigantesque rapidement accessible

Les coûts de santé liés au traitement des varices sont de 9 milliards de dollars par an. Ce chiffre exclu le traitement de la télangiectasie, ou ce qu'on appelle les varicosités. Le marché des dispositifs médicaux veineux dans ce budget a augmenté de 12% par an au cours des 10 dernières années, passant d'environ 160 millions de dollars à plus de 500 millions de dollars grâce à l'adoption rapide de méthodes mini-invasives telles que la radiofréquence et le laser.

Les leaders d'opinion du monde de la phlébologie ont constaté que leurs patients sont de plus en plus décideurs sur les choix alternatifs de traitements dont ils peuvent bénéficier. Une solution totalement non invasive comme l'échothérapie aura incontestablement leur faveur. Les techniques mini-invasives ont ouvert la voie à un remboursement sur certains marchés. Sur d'autres même parmi les plus grands, les patients optent le plus souvent pour un paiement de leur poche pour éviter une chirurgie envahissante.

3. Evènements survenus depuis la clôture du semestre

Les performances cliniques présentées lors du congrès international de phlébologie, l'UIP à Istanbul.

Rendez-vous incontournable, l'UIP a rassemblé du 12 au 16 septembre les acteurs internationaux de la phlébologie. A cette occasion, 4 leaders d'opinions sont intervenus en faveur de la technologie de Theraclion, dont Pr Mark Whiteley qui a partagé les dernières avancées du SONOVEIN® HD, étayée par les sites du Dr. Casoni (Parma, Italie), du Dr. Strejcek (Prague, République Czech) et du Dr. Rejero (Madrid, Espagne) qui ont reportés leurs résultats respectivement. « Le taux de fermetures de la veine est comparable à celui réalisé avec des techniques endovasculaire thermiques » déclare T. Rejero chirurgienne vasculaire au HM Montepincipe à Madrid dans sa communication sur 92 patients sans aucun traitement invasif.

II. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2022

THERACLION

BILAN ACTIF

page 1

Période du 01/01/2022 au 30/06/2022

Présenté en Euros

Edité le 20/09/2022

ACTIF	du 01/01/2022 au 30/06/2022 (6 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	1 067 984	1 067 984				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 348 999	1 372 379	976 619	6,20	957 963	8,10
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	473 442	472 733	709	0,00	5 780	0,05
Autres immobilisations corporelles	182 674	61 147	121 527	0,77	39 694	0,34
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	2 737 246		2 737 246	17,39	2 737 246	23,14
Créances rattachées à des participations	144 738		144 738	0,92	59 979	0,51
Autres titres immobilisés	66 695		66 695	0,42	30 270	0,26
Prêts						
Autres immobilisations financières	221 726		221 726	1,41	34 582	0,29
TOTAL (I)	7 243 504	2 974 243	4 269 261	27,12	3 865 513	32,68
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	3 066 501		3 066 501	19,48	2 638 618	22,30
Avances & acomptes versés sur commandes	218 807		218 807	1,30	164 424	1,39
Clients et comptes rattachés	1 896 433	742 564	1 153 869	7,33	1 197 676	10,12
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	312 314		312 314	1,98	32 015	0,27
. Personnel	20 629		20 629	0,13	19 955	0,17
. Organismes sociaux	12 094		12 094	0,08	4 621	0,04
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 397 833		1 397 833	8,88	905 837	7,66
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	391 211		391 211	2,49	449 492	3,80
. Autres	54 548		54 548	0,35	522	0,00
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	31 098		31 098	0,20	31 098	0,26
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	4 805 779		4 805 779	30,53	2 461 518	20,81
Charges constatées d'avance					33 141	0,28
TOTAL (II)	12 207 248	742 564	11 464 682	72,83	7 938 916	67,11
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	8 368		8 368	0,05	25 465	0,22
TOTAL ACTIF (0 à V)	19 459 118	3 716 807	15 742 310	100,00	11 829 895	100,00

PASSIF	du 01/01/2022 au 30/06/2022 (6 mois)	du 01/01/2021 au 31/12/2021 (12 mois)		
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 441 421)	1 441 421	9,16	1 139 218	9,63
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 831 829	24,34	1 348 478	11,48
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-2 560 903	-16,26	-3 760 367	-31,28
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 712 347	17,23	-1 272 671	-10,25
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	6 534 910	41,51	6 547 103	55,34
TOTAL (II)	6 534 910	41,51	6 547 103	55,34
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	20 368	0,13	25 465	0,22
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	20 368	0,13	25 465	0,22
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles	184 000	1,17	184 000	1,56
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	2 610 405	16,58	2 749 590	23,24
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	4 000	0,03	4 000	0,03
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	265 693	1,69	265 758	2,25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	951 976	6,05	975 497	8,25
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	856 977	5,44	638 719	5,48
. Organismes sociaux	485 038	3,08	433 692	3,67
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	723	0,00	11 721	0,10
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	72 826	0,46	83 611	0,71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	680 122	4,32	680 122	5,75
Autres dettes	116 575	0,74	116 635	0,99
Instrument financiers à terme				
Produits constatés d'avance	201 103	1,28	331 941	2,81
TOTAL (IV)	6 429 436	40,84	6 475 286	54,74
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	45 250	0,29	54 712	0,46
TOTAL PASSIF (I à V)	15 742 310	100,00	11 829 895	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/01/2022 au 30/06/2022 (6 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (6 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	6 120	183 314	189 434	54,67	189 699	13,81	-265	-0,13
Production vendue biens		105 000	105 000	30,30	1 059 104	71,52	-954 104	-90,88
Production vendue services	435	51 635	52 070	15,03	232 144	15,68	-180 074	-77,56
Chiffres d'Affaires Nets	6 555	339 949	346 504	100,00	1 480 946	100,00	-1 134 442	-76,59
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			4 167	1,20	202 500	13,67	-198 333	-47,93
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			3 731	1,08	26 966	1,82	-23 235	-66,15
Autres produits			82	0,02	140	0,01	-58	-1,42
Total des produits d'exploitation (I)			354 484	102,30	1 710 552	115,50	-1 356 068	-79,37
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			568 658	164,11	902 277	60,93	-333 619	-36,87
Variation de stock (marchandises)			-427 883	-123,48	-443 872	-29,96	15 989	3,68
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 525	0,44	397	0,03	1 128	284,13
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 745 825	503,84	2 417 445	163,24	-671 620	-27,77
Impôts, taxes et versements assimilés			31 889	9,20	69 715	4,71	-37 826	-54,25
Salaires et traitements			1 195 355	344,08	2 183 945	147,47	-988 590	-45,26
Charges sociales			539 837	155,80	960 870	64,88	-421 033	-43,81
Dotations aux amortissements sur immobilisations			82 933	23,93	131 123	8,85	-48 190	-36,74
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			43 941	12,68	20 210	1,36	23 731	117,42
Dotations aux provisions pour risques et charges			12 000	3,46			12 000	NIS
Autres charges			3 325	0,96	3 367	0,23	-42	-1,24
Total des charges d'exploitation (II)			3 797 406	NIS	6 245 477	421,72	-2 448 071	-39,19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-3 442 922	-993,61	-4 534 925	-306,21	1 092 003	24,08
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges			26 239	7,57	113 115	7,64	-86 876	-76,79
Différences positives de change			37 216	10,74	44 197	2,98	-6 981	-15,79
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			63 456	18,31	157 312	10,62	-93 856	-59,65
Dotations financières aux amortissements et provisions			8 368	2,41	81 758	5,52	-73 390	-89,75
Intérêts et charges assimilées			9 006	2,60	74 060	5,00	-65 054	-87,83
Différences négatives de change			3 995	1,15	127 206	8,59	-123 211	-96,85
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			2 065	0,60	10 324	0,70	-8 259	-79,99
Total des charges financières (VI)			23 432	6,76	293 347	19,81	-269 915	-92,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			40 023	11,55	-136 036	-9,18	176 069	129,42
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-3 402 899	-982,06	-4 670 961	-315,30	1 268 062	27,15

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2022 au 30/06/2022 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (6 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	350 000	1 064	348 936	NIS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges		29 264	-29 264	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)	350 000	30 328	319 672	NIS
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		262	-262	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 030	-2 030	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		2 292	-2 292	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	350 000	28 037	321 963	NIS
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-491 996	-882 557	390 561	44,25
Total des Produits (I+III+V+VII)	767 939	1 898 192	-1 130 253	-59,53
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 328 842	5 658 560	-2 329 718	-41,16
RÉSULTAT NET	-2 560 903	-3 760 367	1 199 464	31,90
	<i>Perte</i>	<i>Perte</i>		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

En K€	30/06/2022	30/06/2021	Var. %
Chiffre d'affaires	347	885	-61%
<i>issu des ventes d'équipements</i>	105	659	-84%
<i>issu de la vente de consommable SONOVEIN®</i>	135	74	+82%
<i>Issu de la vente de consommable Echopulse®</i>	55	58	-5%
<i>issu de la vente de service</i>	52	95	-45%
Subventions	4	203	-98%
Reprise amortissements et provisions	4	11	-64%
Total des produits d'exploitation	354	1 100	-68%
Achats de marchandises et variation de stocks	143	481	-70%
Marge brute	211	619	-66%
% Marge brute	61%	56%	+5pts
Autres achats et charges externes	1 746	996	+75%
Achats de marchandises et Charges externes	1 889	1 463	+29%
Salaires et charges sociales	1 735	1 255	+38%
Dotations aux amortissements	83	67	+24%
Dotations aux provisions	56	0	NA
Autres charges	34	40	-15%
Autres charges opérationnelles	1 908	1 362	+40%
Résultat d'exploitation	(3 443)	(1 739)	+98%
Résultat financier	(40)	(185)	-78%
Résultat exceptionnel	350	(1)	NA
Crédits Impôts Recherche	492	294	+67%
Résultat net	(2 561)	(1 631)	+57%
Effectif moyen (ETP)	28	30	-7%

Tableau des Flux de Trésorerie

Libellé	30/06/2022 (6 mois)	30/06/2021 (6 mois)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	-2 560 903	-1 631 438
Elimination des dotations aux amortissements et aux dépréciations	30 290	67 440
Autres éliminations		
Elimination de la variation des intérêts courus	2 203	67 860
Valeur nette comptable de cession d'actifs	2 030	2 030
Variation du Besoin en fonds de roulement	-1 124 475	246 914
Trésorerie nette provenant des / absorbée par les opérations	- 3 654 915	- 1 247 194
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Cession d'actifs corporels et incorporels	0	0
Acquisition d'actifs immobilisés	-178 352	-53 680
Variation fournisseurs d'immobilisations		
Variation des actifs financiers	-307 554	-382 848
Trésorerie nette provenant des / (absorbées par les) activités d'investissement	-485 906	-436 528
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de capital	6 545 921	5 709 804
Souscription d'emprunts		
Remboursement d'emprunts	-153 581	-1 054 627
Associés - compte courant	0	0
Trésorerie nette provenant ou absorbée par des activités de financement	6 392 340	4 655 177
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 251 518	2 971 455
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 585 359	2 344 951
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4 836 877	5 316 406

ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS

Nous vous rappelons que les comptes semestriels de la Société qui vous sont présentés ont été établis pour la société Theraclion SA seule et ne consolident pas les contributions des sociétés Theraclion APAC Ltd (Hong Kong) et Theraclion China Co., Ltd.(Shenzhen).
Pour rappel la société Theraclion s'est introduite en bourse en 2014.

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour les comptes semestriels clôturés le 30 juin 2022 couvrant ainsi la période de six mois allant du 1er janvier au 30 juin.

Les comptes semestriels relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022, dégageant une perte de 2 560 903 € et ont été arrêtés le 22 septembre 2022 par le Conseil d'administration.

Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en euros, sauf mention contraire.

1. EVENEMENTS MARQUANTS

Poursuite de la stratégie d'Echothérapie des Varices

Theraclion a poursuivi le déploiement de ses axes stratégiques sur SONOVEIN® car la solution répond à un besoin médical non satisfait. Ce système est la seule option non-invasive de chirurgie des varices, sans cicatrice et sans incision, réduisant ainsi considérablement le risque de maladie nosocomiale. Il permet de minimiser le temps passé dans le centre de traitement et n'utilise pas de sédation permettant une activité quasi-normale immédiatement après l'intervention.

Les équipes de Theraclion ont poursuivi le développement technique et clinique de SONOVEIN® afin de proposer une nouvelle version le SONOVEIN HD qui optimise l'utilisation par les praticiens et répond aux demandes des premiers utilisateurs experts.

confiante dans la réalisation de son objectif de signature d'engagements définitifs de partenariats stratégiques ou de licences d'ici au 15 décembre 2022.

Theraclion poursuit ainsi ses objectifs pour le développement de SONOVEIN® :

- Equiper nos sites de référence du SONOVEIN HD afin de standardiser les protocoles de traitement des différentes veines en préparation du développement commercial. Le travail de concert avec les Key Opinion Leaders en Europe, aux Etats-Unis et en Asie favorise l'adoption par la communauté médicale de SONOVEIN® ;
- En particulier pour l'accès au marché stratégique des Etats-Unis, les premiers patients ont été traités par SONOVEIN® aux Etats-Unis dans le centre de Englewood, NJ avec les chirurgiens vasculaires Steven Elias and Antonios Gasparis, dans le cadre d'un essai de faisabilité. Il s'agit d'une étape majeure avant une étude pivot, de plus grande ampleur visant à obtenir l'autorisation de mise sur le marché par la FDA (Food and Drug Administration).

Englewood Health est l'un des principaux hôpitaux et réseaux de soins du New Jersey. Ses domaines d'excellence clinique comprennent la chirurgie vasculaire, la santé des femmes, ainsi que la médecine et la chirurgie. Cette étude est un premier pas en vue de la soumission d'une demande d'essai réglementaire aux Etats-Unis afin d'obtenir l'autorisation de mise sur le marché.

Theraclion a reçu le crédit impôt recherche 2021 de 1,0 M€ au cours de l'été 2022, associé aux ventes attendues au deuxième semestre le niveau de trésorerie devrait permettre à Theraclion de faire face

à ses besoins de trésorerie jusqu'au milieu du premier semestre 2023. Le Conseil d'Administration étudie plusieurs scénarios afin d'assurer le financement de Theraclion au-delà de cet horizon. Ces scénarios pourraient prendre la forme de partenariats stratégiques ou d'accords de licence avec des sociétés actives dans les dispositifs médicaux. Ces partenariats comportent un volet financement qui permettrait d'étendre la visibilité financière à tout l'exercice 2023. Theraclion a reçu plusieurs marques d'intérêts et le Conseil d'Administration s'est fixé l'objectif de parvenir à un accord définitif d'ici au 15 décembre 2022.

2. Evènements survenus depuis la clôture du semestre

Les performances cliniques présentées lors du congrès international de phlébologie, l'UIP à Istanbul.

Rendez-vous incontournable, l'UIP a rassemblé du 12 au 16 septembre les acteurs internationaux de la phlébologie. A cette occasion, 4 leaders d'opinion sont intervenus en faveur de la technologie de Theraclion, dont Pr Mark Whiteley qui a partagé les dernières avancées du SONOVEIN® HD, étayée par les sites le Dr. Casoni (Parma, Italie), Dr. Strejcek (Prague, République tchèque) et Dr. Reyero (Madrid, Espagne) qui ont reportés leurs résultats respectivement. « Le taux de fermetures de la veine est comparable à celui réalisé avec des techniques endovasculaire thermique » déclare T. Reyero chirurgienne vasculaire au HM Montepincipe à Madrid dans sa communication sur 92 patients sans aucun traitement invasif.

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société Theraclion ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général, modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable et de l'Autorité des Normes Comptables.

Les états financiers semestriels n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après. Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Intangibilité du bilan d'ouverture
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'hypothèse de la **Continuité de l'exploitation** a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire historique de la société s'explique par les dépenses de recherche et développement non capitalisables et par les dépenses liées à l'établissement de protocoles de traitement en routine clinique du SONOVEIN® poursuivi par la société sur 2022 ;
- Au 30 juin 2022, Theraclion dispose de 4,8 millions d'euros de trésorerie, somme qui devrait suffire à couvrir les besoins de trésorerie des 6 prochains mois en tenant des entrées attendues des ventes et des subventions. A date Theraclion a perçu 1 million d'euros au titre du crédit impôt recherche de 2021.
- Le Président de Theraclion Yann Duchesne nommé en janvier 2022 poursuit une stratégie de recherche de partenaires stratégiques qui apporteraient les financements du développement et une maîtrise réglementaire et commerciale.
- Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :
 - un choix est offert par la législation,
 - une exception prévue par les textes est utilisée,
 - l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
 - il est dérogé aux prescriptions comptables.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS

Au 30 juin 2022

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Frais recherche & développement	1 067 984	1 067 984	0

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 345 952	71 031		3 416 983
Immobilisations corporelles	828 475	107 321	279 680	656 116
Immobilisations financières	2 862 851	622 280	314 726	3 170 405
TOTAL	7 037 278	800 632	594 406	7 243 504

L'augmentation du poste « autres immobilisations incorporelles » correspond aux acquisitions de brevets de la période.

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie versés, des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

La Société détient à 100% la société Theraclion Asia Pacific, basée à Hong Kong et créée en avril 2015. En 2021, la société a converti des créances envers sa filiale APAC en nouvelles actions pour un montant de 1 737 124 €.

La Société détient 55% de Theraclion China, une joint-venture entre Inner Mongolia Furui Medical Science Co., Ltd (45%), (<https://www.bloomberg.com/quote/300049:CH>) et Theraclion (55%) créée en 2020 dont 680 K€ de capital n'avait pas encore été libéré au 31 décembre 2021.

L'Asie représente un potentiel commercial très important pour Theraclion qui est prospecté depuis Hong Kong.

Informations Financières Filiales et Participations (euro)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-Part du Capital Détenue (%)	Valeur Brute Comptable des Titres Détenues	Valeur Nette Comptable des Titres Détenues	Prêts et avances consentis	Montant de cautions et avals donnés	C.A. H.T du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
Theraclion Asia Pacific Limited	1 737 246		100%	1 737 246	1 737 246	-	(a)	NA	NA	0
Theraclion China Co., Ltd (Shenzhen)	1 800 000		55,55%	1 000 000	1 000 000					0

Au 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité et sont comptabilisés en immobilisations financières :

- Nombre d'actions : 60 086 titres ;
- Trésorerie disponible : 24 700,71 € ;

ETAT DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

Au 30 juin 2022

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 387 989	52 374		2 440 363
Immobilisations corporelles	783 001	30 559	279 680	533 880
Autres Immobilisations financières	774			774
TOTAL	3 171 764	82 933	279 680	2 975 017

5. ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions est présenté dans le tableau joint.

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
<i>Stocks et en-cours</i>					
<i>Comptes de tiers</i>	698 623	43 941			742 564
<i>Comptes financiers</i>					
TOTAL	698 6223	43 941			742 564

Au cours du premier semestre 2022, il y a eu une dotation sur clients douteux. Il n'y a pas eu de reprises.

6. STOCKS

Au 30 juin 2022, le stock a été évalué à 3 067 K€ (versus 2 639 K€ au 31 décembre 2021), en valeur brute, et comprend pour la majeure partie les systèmes Echopulses® ou SONOVEIN®, les têtes de traitement destinées à la vente et les différentes pièces utilisées pour la fabrication des systèmes. La politique commerciale de Theraclion est de mettre à disposition des médecins un SONOVEIN qui est facturé à l'utilisation via la vente de consommables Ce parc a une valeur de 1009 K€. Les Echopulses, têtes de traitements et accessoires destinés au traitement de la thyroïde et du sein ont une valeur de 292 K€. Les en-cours de fabrication représentent 551 K€. Enfin, le poste autres comprend des systèmes utilisés pour la Recherche et Développement et des pièces de rechange.

Nature	Montant en K€
Parc de SONOVEINS	1 009
Echopulses & accessoires	292
En-cours de fabrication	551
Autres	1 215
Total :	3 067

7. CREANCES

Créances au 30 juin 2022

ÉTAT DES CREANCES	Montant Brut en €	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Contrat de liquidité - espèces	24 701		24 701
Dépôt de garantie	197 025		197 025
Contrat de liquidité - actions propres	66 695		66 695
De l'actif circulant			
Clients	1 779 971	1 779 971	-
Avances et acomptes versés	218 807	218 807	
Fournisseurs débiteurs	312 314	312 314	
Personnel et organismes sociaux	32 723	32 723	
Autres créances	522	522	
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 397 833	1 397 833	
Taxe sur la valeur ajoutée	391 211	391 211	
Charges constatées d'avance	-	-	
Total	4 421 801	4 133 380	288 421

Les créances clients à plus d'un an sont composées de créances intercompanies pour 999 K€ et de créances à des tiers provisionnés à hauteur de 743 K€.

Les créances d'Etat, Impôts sur les bénéfices » correspondent aux Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») acquis par la société. En l'absence de résultat imposable, et du fait que la Société répond à la définition communautaire des petites et moyennes entreprises, ces créances sont remboursables l'année suivant celle de sa constatation.

- Estimation du CIR au 30 juin 2022 : 492 K€.

8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV monétaires à court terme dont la valeur de marché au 30 juin 2022 est précisée, ci-après :

<i>en K€</i>	30/06/2022	31/12/2021
Autres titres de créances négociables		-
Valeur vénale VMP SG	31	31
T O T A L	31	31

9. DISPONIBILITES

Au 30 juin 2022, le groupe détenait plusieurs comptes bancaires :

- Société Générale en € : solde comptable de 143 K€ ;
- Société Générale en £ : solde comptable de 0 K€ ;
- Société Générale en \$: solde comptable de 0 K€ ;
- Société Générale en CHF : solde comptable de 0 K€ ;
- Société Générale en HKD : solde comptable de 0 K€ ;
- CIC en € : solde comptable de 4 125 K€.
- CIC en £ : solde comptable de 95 K€
- CIC en CHF : solde comptable de 93 K€
- CIC en \$: solde comptable de 350 K€

Au 30 juin 2022, la société ne disposait d'aucun compte à terme.

10.COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

- Charges constatées d'avance (en euros)

	30/06/2022	31/12/2021
Montants :	-	33 141

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation.

- Produits à recevoir (en euros)

	30/06/2022	31/12/2021
Produits financiers	-	-
Fournisseur RRR à obtenir	54 026	-
Subvention à recevoir	-	-
Montants :	54 026	-

11. CAPITAUX PROPRES

11.1. *Les variations des capitaux propres entre le premier semestre 2022 et les comptes de l'exercice 2021 sont présentées ci-après :*

Libellés en k€	31.12.2021	Affectation du résultat	Augmentati on de capital	Frais déduits de la prime	Affectation RAN	Diffé rence de conver sion	Résultat de l'exercice	30.06.2022
Capital social	1 139		302					1 441
Bons de sousc. d'actions	-							-
Primes d'émission	1 348		6 244		(3 760)			3 832
Report à nouveau	-	(3 760)			3 760			-
Résultat de l'exercice	(3 760)	3 760					(2 561)	(2 561)
CAPITAUX PROPRES	- 1 273	-	6 546	-	-	0	(2 561)	2 712

Libellés en k€	31/12/2020	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Affectation de la prime d'émission	Frais déduits de la prime d'émission	Différence de conversion	Résultat de l'exercice	31/12/2021
Capital social	809		330					1 139
Bons de sousc. d'actions								-
Primes d'émission	699	- 4 747	5 396					1 348
Report à nouveau	- 842	842						-
Résultat de l'exercice	- 3 905	3 905					- 3 760	- 3 760
CAPITAUX PROPRES	- 3 239	-	5 726	-	-	-	- 3 760	- 1 273

11.2. **Composition du capital social :**

- Synthèse à la clôture :

	30/06/2022	31/12/2021
Capital	1 441 120,60 €	1 139 217,95 €
Nombre d'actions :	28 822 412	22 784 359
Valeur nominale	0,05 €	0,05 €

Historique récent du capital social :

1. Au cours de la période allant du **1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021**, la Société a émis 6 589 255 actions de 0,05 € de valeur nominale lors de plusieurs opérations portant sur l'émission de 451 619 actions gratuites au bénéfice des salariés, la conversion de 678 OCA (cf. note 10.3.6) à un prix unitaire de 0,80 € par action nouvelle pour un montant de conversion de 2 712 000€ (dont 169 500,00 € de valeur nominale et 2 542 500,00 € de prime d'émission), la conversion de 637 OCA (cf. note 10.3.6) à un prix unitaire de 1,09€ par action nouvelle pour un montant de conversion de 2 548 000€ (dont 116 762,10€ de valeur nominale et 2 431 237,90€ de prime d'émission) et l'exercice de 412 394 bons de souscriptions d'actions à un prix unitaire de 1,09€ par action nouvelle pour un montant de souscription de 450 004,34€ (dont 20 619,70 de valeur nominale et 429 384,64 de prime d'émission). Ces conversions ont été constatées par le Président du Conseil d'administration ou le Directeur Général lors de décisions les 18 mars, 22 mars, 9 avril, 1 juin et 4 juin 2022. En conséquence, le capital social a été porté à 1 138 454,25 € € divisé en 22 770 905 actions ordinaires toutes de même catégorie.
2. Au cours de la période allant du **1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2021**, la Société a émis 15 274 actions de 0,05 € de valeur nominale lors de l'exercice de 15 274 bons de souscriptions d'actions à un prix unitaire de 1,09€ par action nouvelle pour un montant de souscription de 16 666,99 € (dont 763,70 € de valeur nominale et 15 903,29 € de prime d'émission). Cet exercice a été constaté par le Directeur Général lors de ses décisions du 20 décembre 2021. En conséquence, le capital social a été porté à 1 139 217,95 € divisé en 22 784 359 actions ordinaires toutes de même catégorie.
3. Le 1er mars 2022, la Société a émis 2 889 898 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 1,099 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 3 175 997,90 euros (dont 144 494,90 euros de valeur nominale et 3 031 503,00 euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'offre au public s'adressant exclusivement à un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre et/ou à des investisseurs qualifiés visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier. Cette augmentation de capital a été constaté par le Directeur Général lors de ses décisions du 1er mars 2021. En conséquence, le capital social a été porté à 1 283 712,85 € divisé en 25 674 257 actions ordinaires toutes de même catégorie.
4. Le 1er mars 2022, la Société a émis 3 045 355 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 1,099 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 3 346 845,15 euros (dont 152 267,75 euros de valeur nominale et 3 194 577,40 euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes. Cette augmentation de capital a été constaté par le Directeur Général lors de ses décisions du 1er mars 2022. En conséquence, le capital social a été porté à 1 435 980,60 € divisé en 28 719 612 actions ordinaires toutes de même catégorie.
5. Le 5 mai 2022, la Société a émis 108 800 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 1,25 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 136 000,00 euros (dont 5 440,00 euros de valeur nominale et 130 560,00

euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne dénommée. Cette augmentation de capital a été constaté par le Directeur Général lors de ses décisions du 5 mai 2022. En conséquence, le capital social a été porté à 1 441 420,60 € divisé en 28 828 412 actions ordinaires toutes de même catégorie.

11.2.1. Les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BCE)

BCE-2009-1 (Assemblée Générale Mixte du 15 juillet 2009 et Conseil d'administration du 15 juillet 2009)

- 17 197 BCE-2009-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 4 300 devenus caducs ont été annulés et 12 897 ont été exercés par leurs titulaires (cf. alinéa 7 de la note 10.3)
- Au 30 juin 2022, il ne reste aucun BCE-2009-1 en circulation.

2. BCE-2009-2 (Assemblée Générale Mixte du 15 juillet 2009 et Conseil d'administration du 15 juillet 2009)

- 9 639 BCE-2009-2 ont été émis, attribués et souscrits dont 4 299 ont déjà été exercés par leurs titulaires et 5 340 sont devenus caducs en raison de l'arrivée à échéance desdits bons ;
- Au 30 juin 2022, il ne reste aucun BCE-2009-2 en circulation.

3. BCE-2012-1 (Assemblée Générale Extraordinaire du 17 février 2012)

- 15 620 BCE-2012-1 ont été émis, attribués, souscrits et devenus caducs en raison de leur arrivé à échéance ;
- Au 30 juin 2022, il ne reste aucun BCE-2012-1 en circulation.

4. BCE-2013-1B (Cinquième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013 et Conseil d'administration du 14 octobre 2013)

- 10 000 BCE-2013-1B ont été émis, attribués et souscrits dont 6 250 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2022, il reste 3 750 BCE-2013-1B pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 15 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2013-1B deviendront caducs le 14 octobre 2023 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2013-1B est de 10 ans à compter de leur attribution ;

5. BCE-2013-2B (Cinquième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013 et Conseil d'administration du 14 octobre 2013)

- 3 500 BCE-2013-2B ont été émis, attribués et souscrits ;
- Au 30 juin 2022, il reste 3 500 BCE-2013-2B pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 14 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2013-2B deviendront caducs le 14 octobre 2023 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2013-2B est de 10 ans à compter de leur attribution ;

6. BCE-2013-3B (Cinquième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013 et Conseil d'administration du 14 octobre 2013)

- 17 500 BCE-2013-3B ont été émis, attribués et souscrits. Ils sont tous devenus caducs et ont été annulés en totalité ;
- Au 30 juin 2022, il ne reste aucun BCE-2013-3B exerçables.

7. BCE-2015-1 (Vingt-deuxième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2015 et Conseil d'administration du 28 avril 2015)

- 323 000 BCE-2015-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 133 250 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2022, il reste 189 750 BCE-2015-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 189 750 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2015-1 deviendront caducs le 28 avril 2025 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2015-1 est de 10 ans à compter de leur attribution ;

8. BCE-2016-1 (Vingt-deuxième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2015 et Conseil d'administration du 10 janvier 2016)

- 32 000 BCE-2016-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 16 000 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2022, il reste 16 000 BCE-2016-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 16 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2016-1 deviendront caducs le 10 janvier 2026 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2016-1 est de 10 ans à compter de leur attribution.

9. BCE-2016-2 (Dix-neuvième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2016 et Conseil d'administration du 22 septembre 2016)

- 206.000 BCE-2016-2 ont été émis, attribués et souscrits dont 110 188 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2022, il reste 95 812 BCE-2016-2 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 95 812 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2016-2 deviendront caducs le 22 septembre 2026 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2016-2 est de 10 ans à compter de leur attribution.

10. BCE-2019-1 (Dix-huitième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2018 et Conseil d'administration du 20 mars 2019)

- 129 100 BCE-2019-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 7 750 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2022, il reste 121 350 BCE-2019-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 121 350 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2019-1 deviendront caducs le 20 mars 2028 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2019-1 est de 10 ans à compter de leur attribution.

10. BCE-2018-1 (Dix-huitième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2017 et Conseil d'administration du 20 mars 2018)

- 129 100 BCE-2018-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 7 750 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2022, il reste 121 350 BCE-2018-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 121 350 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2018-1 deviendront caducs le 20 mars 2028 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2018-1 est de 10 ans à compter de leur attribution.

10. BCE-2019-1 (Trentième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2019 et Conseil d'administration du 19 juillet 2019)

- 325 500 BCE-2019-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 7 750 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2022, il reste 325 500 BCE-2019-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 325 500 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2019-1 deviendront caducs le 19 juillet 2029 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2019-1 est de 10 ans à compter de leur attribution.

Tableau Récapitulatif BCE :

	Emis et souscrits	Prix d'exercice unitaire par actions	Annulés/ Caducs	Exercés	Solde	Nbre d'actions maximum à émettre	Caducité
BCE 2009-1 AG du 15/07/2009	17 197	3,90 €	4 300	12 897		0	15/07/2019
BCE 2009-2 AG du 15/07/2009	9 639	3,90 €	5 340	4 299	0	0	15/07/2019
BCE-2012-1 AG du 17/02/2012	15 620	3,90 €	15 620	0	0	0	17/02/2022
BCE-2013-1B AG du 30/09/2013	10 000	3,90 €	6 250	0	3 750	15 000	14/10/2023
BCE-2013-2B AG du 30/09/2013	3 500	3,90 €	0	0	3 500	14 000	14/10/2023
BCE-2013-3B AG du 30/09/2013	17 500	3,90 €	17 500	0	0	0	14/10/2023
BCE-2015-1 AG du 28/04/2015	323 000	10,02 €	133 250	0	189 750	189 750	28/04/2025
BCE-2016-1 AG du 28/04/2015	32 000	6,52 €	16 000		16 000	16 000	19/01/2026
BCE-2016-2 AG du 12/05/2016	206 000	6,20 €	110 188	0	95 812	95 812	22/09/2026
BCE-2018-1 AG du 11/05/2018	129 100	4,22 €	7 750	0	121 350	121 350	20/03/2028
BCE-2019-1 AG du 19/04/2019	325 500	1,76 €	0	0	325 500	325 500	19/07/2029
TOTAL BCE	1 089 056		311 198	17 196	755 662	777 412	

10.2. D – Les bons de souscription d'actions (BSA)

1. BSA-2009 (Assemblée Générale Mixte du 21 avril 2009)

- 128 985 BSA-2009 ont été émis attribués et souscrits dont 85 470 ont été exercés et 43 515 sont devenus caducs en raison de l'arrivée à échéance desdits bons ;

Au 30 juin 2022, il ne reste aucun BSA-2009 en circulation.

2. BSA-2013-1B (Cinquième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013 et Conseil d'administration du 14 octobre 2013)

- 7 000 BSA-2013-1B ont été émis, attribués et souscrits ;
- Au 30 juin 2022, il reste un solde de 7 000 BSA-2013-1B pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 28 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BSA-2013-1B deviendront caducs le 14 octobre 2023 dans la mesure où le délai d'exercice est de 10 ans à compter de leur émission.

3. BSA-2015-1 (Vingt-troisième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2015 et Conseil d'administration du 28 avril 2015)

- 15 106 BSA-2015-1 ont été émis, attribués et n'ont été souscrits par aucun de leurs bénéficiaires, ainsi ils sont tous caducs et ont été annulés ;
- Au 30 juin 2022, il ne reste aucun BSA-2015-1 exerçables.

Tableau Récapitulatif BSA :

	Emis et souscrits	Prix d'exercice	Annulés	Réserve	Exercés	Solde	Nbre d'actions maximum à émettre	Caducité
BSA-2009 AG du 21/04/2009	128 985	5,85 €	0	0	85 470	0	0	21/04/2019
BSA-2013-1B AG du 30/09/2013	7 000	3,90 €	0	0	0	7 000	28 000	14/10/2023
TOTAL BSA	135 985		0	0	85 470	7 000	28 000	

10.2.E – Attributions gratuites d'actions

1. Actions gratuites du 20 mars 2018

- Vingtième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2016, Conseil d'Administration du 20 mars 2018 ;
- 380 900 actions gratuites ont été émises, attribuées aux bénéficiaires dont 343 650 actions gratuites ont été définitives acquises par les bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition ;
- Période d'acquisition : 1 an à compter de leur émission, soit une date d'échéance fixée au 20 mars 2019 ;
- Période de conservation : 1 an à compter de l'expiration de la période d'acquisition, soit une date d'échéance fixée au 20 mars 2020 ;
- Condition d'acquisition : présence des bénéficiaires pendant la période d'acquisition ;
- Au 30 juin 2022, il ne reste aucune action gratuite pouvant être acquises.

2. Actions gratuites du 21 janvier 2020

- Trente-et-unième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2019, Conseil d'Administration du 21 janvier 2019 ;
- 451 619 actions gratuites ont été émises, attribuées aux bénéficiaires ;
- Période d'acquisition : 1 an à compter de leur émission, soit une date d'échéance fixée au 21 janvier 2021 ;

- Période de conservation : 1 an à compter de l'expiration de la période d'acquisition, soit une date d'échéance fixée au 21 janvier 2022 ;
- Au 30 juin 2022, il ne reste aucune action gratuite pouvant être acquises.

3. Actions gratuites du 4 août 2020

- Règlement de Plan et principe d'émission arrêtés par le conseil d'administration du 9 juillet 2019 sous condition suspensive d'une autorisation d'assemblée générale permettant l'émission, modifié et définitivement adopté par le conseil d'administration du 4 août 2020 ;
- Dix-huitième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2020, Conseil d'Administration du 4 août 2020, réitérant la décision du conseil d'administration du 9 juillet 2019 ;
- 344 000 actions gratuites ont été émises, attribuées aux bénéficiaires ;
- Période d'acquisition : de la date d'attribution jusqu'au 31 décembre 2022 ;
- Période de conservation : de l'expiration de la période d'acquisition jusqu'au 31 décembre 2024 ;
- Au 30 juin 2022, il reste 344 000 actions gratuites pouvant être acquises.

5. Actions gratuites du 21 juin 2021

- Dix-huitième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2020, Conseil d'Administration du 21 juin 2021 ;
- 345 686 actions gratuites ont été émises, attribuées aux bénéficiaires ;
- Période d'acquisition : 1 an à compter de leur émission, soit une date d'échéance fixée au 21 juin 2022 ;
- Période de conservation : 1 an à compter de l'expiration de la période d'acquisition, soit une date d'échéance fixée au 21 juin 2023 ;
- Au 30 juin 2022, il reste 345 686 actions gratuites pouvant être acquises.
- Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 8 juillet 2022, a constaté l'acquisition définitive de 345.686 actions gratuites par leurs bénéficiaires.

12.AUTRES FONDS PROPRES

Ce poste est composé des **avances remboursables** accordées par des organismes publics : Bpifrance (4 684 K€ hors intérêts courus) , COFACE (235 K€ hors intérêts courus).

Dans le cadre de ses recherches, la société bénéficie et a bénéficié d'avances obtenues, de la part de Bpifrance, pour un montant global de 6,8 millions d'euros.

Ce montant représente la somme de 5 aides versées depuis 2005. Celles restantes à rembourser sont les suivantes :

➤ **Convention Bpifrance, signée le 25 mai 2009 pour 4 684 K€**

Il s'agit d'une avance pour la suite du développement du dispositif dédié au traitement non invasif des nodules de la thyroïde, des parathyroïdes, et des fibroadénomes du sein par la technologie HIFU (High Intensity Focused Ultrasound).

Sur la base des dépenses effectuées à ce jour, le groupe a perçu 692 K€ en 2012, 868 K€ en 2013, 900 K€ en 2014, 1 089 K€ en 2015, 433 K€ en 2016 et 703 K€ en 2019 sous forme d'aides remboursables, soit un total de 4 684 €.

Au 30 juin 2022, le programme est réalisé. Le montant dû à Bpifrance se monte à 4 684 K€ (hors intérêts courus).

Les conditions de retour financier aux profits de la Bpi sont de deux ordres :

- Un remboursement en trésorerie d'un montant maximum de 6 290 K€ dès lors que le chiffre d'affaires cumulé des produits issus du projet financé est de 8 000 K€. L'échéancier de remboursement est de 350 K€ en année n+1, 540 K€ en année n+2, 850 K€ en année n+3, 1 550 K€ en année n+4 et 3 000 K€ en année n+5. Au 31 décembre 2022, ce chiffre d'affaires cumulé est de 1 612 K€. Au 30 juin 2022, le cumul avance remboursable et intérêts courus s'élève à 6 290K€.
- Des royalties de 2% sur le chiffre d'affaires réalisé par les produits issus du projets financé dès lors que le cumul de chiffre d'affaires dépasse 120 M€.

➤ **Avance COFACE, contrat signé en 2015, total reçu de 421 K€**

Avance perçue dans le cadre de la prospection commerciale en Allemagne, Chine, Hong-Kong, Macao et Royaume-Uni.

La période de garantie s'étend du 1^{er} décembre 2014 au 30 novembre 2017 et la période d'amortissement s'étale sur 5 exercices suivant la date de fin de garantie. Le solde d'avance à rembourser s'élève à 220 K€.

13. ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE

Dettes au 30 juin 2022

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	0	0		
Emprunts obligataires convert.	184 000	184 000		
Emprunts P.G.E.	2 610 405	267 469	2 342 936	
Fournisseurs	951 976	951 976		
Dettes fiscales & sociales	1 413 844	1 413 844		
Dettes sur immobilisations	680 122	680 122		
Autres dettes	116 575	116 575		
Produits constatés d'avance	265 693	265 693		
Total	6 222 615	3 879 679	2 342 936	-

L'emprunt obligataires convertibles de 184 000 euros est le reliquat des obligations convertibles en actions visées à la note 10.3.6 à un prix unitaire de 1,09€ par action nouvelle qui sont à maturité au 30 juin 2022.

Les emprunts P.G.E. sont constitués de 4 emprunts :

- Un prêt Innovation BPI de 700 K€ de mai 2020 qui est en cours d'amortissement.
- Un PGE CIC de 700 K€ de mai 2020 qui est en cours d'amortissement
- Un PGE Bpi de 750 K€ du 21 janvier 2021 dont l'amortissement est différé à janvier 2023.
- Un PGE CIC de 750 K€ de janvier 2021 dont l'amortissement est différé à janvier 2023.

14. COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF

Détail des charges à payer (en K€) :

	30/06/2022	31/12/2021
Emp. & dettes établ. de crédit		
Intérêts courus sur avances conditionnées	1 630 195	1 627 992
Fournisseurs	161 246	161 012
Dettes fiscales & sociales	1 277 198	950 502
Autres dettes		
Fournisseurs – Factures non parvenues		
TOTAL GENERAL	3 068 640	2 739 506

15. PRODUITS D'EXPLOITATION

L'activité commerciale de Theraclion est volontairement limitée au premier semestre. Les équipes de Theraclion se concentrent sur l'établissement de protocoles de traitement des varices robustes. L'attention du management se porte sur la recherche de partenariats qui prendront en main le développement commercial du SONOVEIN.

Un Echopulse d'occasion est vendu contre quatre systèmes au premier semestre 2021. Les ventes de consommables SONOVEIN ont presque doublé par rapport à l'an dernier. Les sites de référence partagent leur activité entre la mise au point des protocoles pour laquelle les traitements ne sont pas facturés et des traitements facturés sur des varices pour lesquelles le protocole est maintenu.

Theraclion n'a pas perçu de subvention au premier semestre.

<i>En K€</i>	30/06/2022	30/06/2021	Var. %
Chiffre d'affaires	347	885	-61%%
<i>issu des ventes d'équipements</i>	105	659	-84%
<i>issu de la vente de consommable SONOVEIN®</i>	135	74	+82%
<i>Issu de la vente de consommable Echopulse®</i>	55	58	-5%
<i>issu de la vente de service</i>	52	95	-45%
Subventions	4	203	-98%
Reprise amortissements et provisions	4	11	-64%
Total des produits d'exploitation	354	1 100	-68%

16. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 30 juin 2022 s'élève à (40) K€ contre (185) K€ au 30 juin 2021.
Les principales charges financières sont détaillées ci-après :

Résultat Financier		
K€	30/06/2022	31/12/2021
Produits financiers		
Intérêts et produits assimilés	0	0
Produits nets de cession VMP	0	0
Gains de change	37	44
Reprise s/prov écart de conversion	25	113
Reprise s/prov dépr immo fin	1	
Total	63	157
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	(8)	(82)
Pertes de change	(4)	(125)
Intérêts courus sur avances remboursables	(2)	(2)
Intérêts sur emprunts	(7)	(72)
Charges nettes cession VMP	(2)	(10)
Total	(23)	(293)
TOTAL Résultat Financier	40	(136)

17. RESULTATS EXCEPTIONNELS

Au cours du premier semestre 2022, Theraclion a enregistré un produit exceptionnel de 350 K€ consécutif à la non reconduction de son bail au 102, rue Etienne Dolet à Malakoff.

18. IMPOT SUR LES BENEFICES

Le Groupe étant déficitaire, il ne supporte pas de charge d'impôt. Le montant comptabilisé en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés est composé du Crédit Impôt Recherche (« CIR »). Le CIR s'élève à 492 K€ au titre du premier semestre 2022 contre 318 K€ au titre du premier semestre 2021.

19. REMUNERATION DES DIRIGEANTS (hors attribution d'instruments de capital)

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme des dirigeants sociaux d'une SA à conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration, les Directeurs généraux ainsi que les administrateurs personnes physiques ou morales (et leurs représentants permanents).

Les rémunérations des dirigeants de Theraclion comptabilisées en charge au cours du premier semestre 2022, et mentionnées en euros sont les suivantes :

Période du 1er janvier au 30 juin 2022

	Fonction	Rémunération fixe et variable	Honoraires		Jetons de présence	Total
			Comptabilisés	Provisionnés		
Yann Duchesne	PCA(1)		244000 (2)			-
David CAUMARTIN	DG	107 499			-	107 499
David Aurégan	DGD	75 910				75 910
Samuel LEVY	Adm		-		3 000	3 000
Shawn Langer	Adm					
Mehdi El Glaoui	Adm					
Ari Kellen	Adm					
Renaud Saleur	Adm				-	-
TOTAL		183 409	-	-	3 000	186 409

(1) Monsieur Yann Duchesne est nommé Président du Conseil d'Administration de Theraclion le 24 janvier 2022 en remplacement de Monsieur Monsieur Christopher Bødtker décédé.

(2) Les honoraires de Monsieur Yann Duchesne sont payés en actions Theraclion. La société procède à une compensation de créance et une augmentation de capital chaque trimestre. Le cours retenu pour cette conversion est le cours moyen pondéré des cinq derniers jours du trimestre.

20.EFFECTIFS

Les effectifs moyens des exercices sont les suivants :

	30/06/2022	30/06/2021
Cadres	26	24
Employés/Autre	2	6
Total	28	30

III. Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Theraclion

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Au Directeur Général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Theraclion et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires de celle-ci, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes intermédiaires, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes intermédiaires présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société, au 30 juin 2022, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 1 de l'annexe qui expose les éléments retenus par la direction pour l'appréciation du principe de continuité d'exploitation.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris-La Défense, le 31 octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Patrick Cassoux